



Fédération des Arts de la rue Auvergne-Rhône-Alpes

Village Sutter – 10 rue de Vauzelles – 69001 Lyon

06.50.24.13.28

coordination@fede-rue-aura.fr

A Lyon, le 15 mai 2020.

Madame La Vice-Présidente,

En réponse à votre mail, nous vous remercions de votre écoute attentive et afin de réfléchir en concertation et en co-construction à la reprise pratiques de nos activités, nous vous sollicitons pour un rendez-vous en visio-conférence, dans les prochaines semaines.

Pour informations, la Fédération des Arts de la Rue Auvergne-Rhône-Alpes, ses membres du conseil d'administration et sa salariée sont très mobilisés depuis le début de la Crise sanitaire et, par ruissellement, de la crise culturelle actuelle.

Les membre du CA se regroupent une fois par semaine afin de partager les avancements sur les différents groupes de travail, et d'envisager la suite avec les partenaires institutionnels. Vous trouverez, joint à ce courrier la lettre envoyée aux collectivités de la Région.

À l'échelle régionale, la Fédération fait partie de la Plateforme Spectacle Vivant regroupant syndicats et réseaux professionnels. Ainsi, elle est co-signataire des courriers à destination des collectivités de la Région que vous trouverez aussi en PJ.

Par l'intermédiaire d'un membre de notre Conseil d'Administration, la Fédération a fait partie des acteurs auditionnés par Monsieur le Président de Région.

Par le même biais, nous avons intégré la Cellule d'Urgence de la Métropole de Lyon et faisons partie du Comité Métropolitain de Relance.

Nous participons aussi activement au Groupe de Travail Covid 19 de la Fédération Nationale.

Les documents et rendez-vous supports qui ont été créés:

- Des fiches pratiques pour synthétiser et s'y retrouver: Droits des salarié.e.s, Fonds de solidarité, Levée de la clause de service fait, Activité partielle, ...
- Des arbres décisionnels pour aider au dialogue pour les annulations: à l'usage des compagnies, à l'usage des organisateurs
- La création de deux questionnaires quantitatifs pour mesurer les conséquences de la crise sur les compagnies et les organisateurs
- La mise en place d'une permanence afin que chacun puisse exposer sa situation et bénéficier de l'intelligence collective
- La rédaction d'un modèle d'attestation d'annulation
- La mise en place d'un groupe de travail «Préconisations techniques» visant à créer des dispositifs permettant de proposer des spectacles et formes artistiques en adéquation avec les règles imposées par l'état d'urgence sanitaire et en application avec la distanciation physique prescrite.

Nous vous laissons le soin de bien vouloir nous proposer un créneau de rendez-vous compatible avec votre agenda, si vous le voulez bien.

Nous restons à votre disposition pour tous compléments d'informations.

Cordialement.

Les membres du Conseil d'administration de la Fédération
des Arts de la Rue Auvergne Rhône Alpes